

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2016

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL318

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 47

A l'alinéa 24, substituer au mot :

« être »,

le mot :

« faire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.